

LE PROCÈS DE JÉSUS

« Je suis innocent de ce sang. C'est votre affaire ! »

Matthieu 27, 24

Nazmiye ELIAS ~ Clément GUSTIN

Compléments :

Almudena GOMEZ-MENOR ~ Morgane NALLET

Maxime VOILLON

LE PROCÈS DE JÉSUS

ÉVANGILE DE MATHIEU, CHAPITRE 27, VERSETS 11-31

ÉVANGILE DE JEAN, CHAPITRE 19, VERSETS 1-6

Après la trahison de Judas, qui était l'un de ses disciples, Jésus est arrêté et traîné devant le Sanhédrin (le tribunal juif des affaires religieuses), où il doit répondre aux accusations des grands prêtres et des Anciens. Rapidement, il se voit accusé d'être un blasphémateur, un faux messie qui prétend être le fils de Dieu. Déclaré passible de mort, mais ne pouvant y être condamné par la loi juive – le peuple juif vit sous l'autorité romaine, et doit donc respecter et appliquer sa législation – il est emmené devant le procureur romain : Ponce Pilate. C'est ainsi que commence le procès de Jésus. Il est alors exhibé face à la foule qui réclame sa crucifixion, Pilate l'interroge : le Messie, lui, garde le silence. Ses rares réponses sont d'une nature que ne peut comprendre un militaire et un païen comme Pilate. Exaspéré par la pression qu'exerce sur lui le Sanhédrin, par la foule indomptable qui gronde, par son incompréhension face aux affirmations de Jésus, il décide de le condamner.

Le procès de Jésus pose de nombreuses questions sur la responsabilité de sa mort : qui est coupable ? Le Sanhédrin ? Ponce Pilate ? Le peuple ? Longtemps, le peuple juif fut jugé responsable de ce décès par les Chrétiens. Il fallut attendre le XVI^e siècle, pour qu'au cours du Concile de Trente, resté célèbre, l'Église catholique reconnaisse que seuls les pécheurs, par leur corruption, pouvaient être blâmés pour la mort de Jésus.

La décision de Pilate, Mathieu 27, 11-31

¹¹Jésus comparut devant le gouverneur. Le gouverneur l'interrogea : « Es-tu le roi des juifs ?^a » Jésus déclara : « C'est toi qui le dis^b » ; ¹²mais aux accusations que les grands prêtres et les anciens portaient

contre lui, il ne répondit rien^c. ¹³Alors Pilate lui dit : « Tu n'entends pas tous ces témoignages contre toi ? » ¹⁴Il ne lui répondit sur aucun point, de sorte que le gouverneur était fort étonné. ^{15A} chaque fête, le gouverneur avait coutume de relâcher à la foule un prisonnier, celui qu'elle voulait. ¹⁶On avait alors un prisonnier fameux, qui s'appelait Jésus Barabbas^d. ¹⁷Pilate demanda donc à la foule rassemblée : « Qui voulez-vous que je vous relâche, Jésus Barabbas ou Jésus

a. Cette question de Pilate à Jésus ne se comprend qu'à l'aide des précisions de Lc 23, 1-2 (« Nous avons trouvé cet homme mettant le trouble dans notre nation : il empêche de payer le tribut à César et se dit Messie, roi ») qui montrent la foule dénonçant Jésus comme prétendant à la royauté.

b. Ces mots communs à Mathieu, Marc et Luc ont parfois été compris par les exégètes au sens positif : « tu le dis et tu as raison ». L'attente messianique des Juifs était liée à la venue d'un roi juste et libérateur. Nous pouvons aussi supposer que Jésus renvoie ici la question à son interlocuteur sans lui donner de réponse affirmative.

c. Référence à l'Ancien Testament : « *Comme le serviteur de Dieu qui n'a point ouvert la bouche* » (Livre d'Ésaïe, 53, 7).

d. « Un séditieux qui avait tué au cours d'une émeute » selon Marc et Luc, « un brigand » selon Jean. Beaucoup d'évangiles omettent volontairement de préciser son nom complet, par refus d'associer le nom « Jésus » à celui d'un malfaiteur.

qu'on appelle Messie ? »¹⁸ Car il savait qu'ils l'avaient livré par jalousie.¹⁹ Pendant qu'il siégeait sur l'estrade, sa femme lui fit dire : « Ne te mêle pas de l'affaire de ce juste ! Car aujourd'hui j'ai été tourmentée en rêve à cause de lui. »²⁰ Les grands prêtres et les anciens persuadèrent les foules de demander Barabbas et de faire périr Jésus.²¹ Reprenant la parole, le gouverneur leur demanda : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? » Ils répondirent : « Barabbas. »²² Pilate leur demande : « Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Messie ? » Ils répondirent tous : « Qu'il soit crucifié ! »²³ Il reprit : « Quel mal a-t-il donc fait ? » Mais eux criaient de plus en plus fort : « Qu'il soit crucifié ! »²⁴ Voyant que cela ne servait à rien mais que la situation tournait à la révolte, Pilate prit de l'eau et se lava les mains^e en présence de la foule en disant : « Je suis innocent de ce sang, C'est votre affaire ! »²⁵ Tout le peuple répondit : « Nous prenons son sang sur nous et sur nos enfants !^f »²⁶ Alors il leur relâcha Barabbas. Quant à Jésus, après l'avoir fait flageller^g, il le livra pour qu'il soit crucifié.

La royauté de Jésus tournée en dérision

²⁷ Alors les soldats du gouverneur, emmenant Jésus dans le prétoire, rassemblèrent autour de lui toute la cohorte.²⁸ Ils le dévêtirent et lui mirent un manteau écarlate^h ;²⁹ avec des épines ils tressèrent une couronne qu'ils lui mirent sur la tête, ainsi qu'un roseauⁱ dans la main droite ; s'agenouillant devant lui, ils se moquèrent de lui en disant : « Salut, roi des Juifs ! »³⁰ Ils crachèrent sur lui, et, prenant le roseau, ils le frappèrent à la tête.³¹ Après s'être moqués de lui ils lui enlevèrent le manteau et lui remirent ses vêtements. Puis ils l'emmenèrent pour le crucifier.

Jean 19, 1-6

19 ¹ Alors Pilate emmena Jésus et le fit fouetter. ² Les soldats, qui avaient tressé une couronne avec des épines, la lui mirent sur la tête et ils jetèrent sur lui un manteau de pourpre. ³ Ils s'approchaient de lui et disaient : « Salut, le roi des Juifs ! » Et ils se mirent à lui donner des coups. ⁴ Pilate retourna à l'extérieur et dit aux Juifs : « Voyez, je vais l'amener dehors ; vous devez savoir que je ne trouve aucun chef d'accusation contre lui. » ⁵ Jésus vint alors à l'extérieur ; il portait la couronne d'épines et le manteau de pourpre. Pilate leur dit : « Voici l'homme !^j » ⁶ Mais dès que les

e. Le geste et les paroles de Pilate, pour des connaisseurs de l'Écriture, devaient prendre une signification précise : Pilate entend faire porter aux Juifs toute la responsabilité. Ce geste trouve deux occurrences dans l'Ancien Testament (Deutéronome 21, 6 et Psaumes 26,6).

f. Expression biblique traditionnelle par laquelle le peuple revendique la responsabilité du meurtre qu'il réclame : (2^e Livre de Samuel, 1,16 et 3,29 ; Actes des apôtres 18, 6). Longtemps cette phrase prêtée aux juifs alimenta l'antisémitisme des chrétiens.

g. Châtiment préliminaire à toute crucifixion, pour affaiblir le condamné.

h. Il s'agit du manteau du soldat romain. Sa couleur rouge va évoquer par dérision la pourpre royale.

i. Symbolise ironiquement le sceptre des monarques.

j. « Ecce Homo ! » Chez Jean, il semble que Pilate, qui ne souhaitait pas la condamnation à mort de Jésus, ait espéré faire de la flagellation un moyen de diversion : le spectacle de l'homme

grands prêtres et leurs gens le virent, ils se mirent à crier : « Crucifie-le ! Crucifie-le ! » Pilate leur dit : « Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ; quant à moi, je ne trouve pas de chef d'accusation contre lui. »

lamentable et ridicule devait suffire à démontrer l'inanité de ses éventuelles prétentions royales.

PROLONGEMENTS LITTÉRAIRES

Victor Hugo, « Ecce homo »

Commencé en 1854, puis travaillé pendant plus d'une décennie, *La Fin de Satan* est un vaste poème épique et religieux de 5700 vers, qui ne fut jamais achevé. En reprenant l'épopée biblique au compte de la poésie, Hugo narre la chute de Satan et sa communication du Mal aux Hommes, qui se voient dès lors hantés par les trois armes dont Caïn s'est servi pour assassiner son frère : le fer, le bois et la pierre. Celles-ci symbolisent respectivement le glaive et la guerre, le gibet, et la prison. Autour des thèmes de l'origine du Mal, de la violence, de l'enchaînement de l'Homme à sa condition humaine, Victor Hugo développe un long récit où il revisite chacun des mythes bibliques, traçant ainsi le périple de l'homme vers un salut incertain.

Le poème ci-dessous, « Ecce Homo », prend pour titre la fameuse locution du procureur Ponce Pilate, qui, en conduisant à la foule Jésus-Christ après sa flagellation, s'écrie : « Ecce Homo ! » (Voici l'homme !). Après une longue description d'une journée de Pâque effervescente de monde et d'euphorie, Hugo introduit la figure messianique telle qu'elle est décrite dans les Écritures : Jésus vêtu d'un manteau de pourpre et d'une couronne d'épines, symboles de royauté qui furent tournés en dérision par les Romains. Marqué par un long retrait en début de vers, Jésus apparaît seul – le regard tourné vers le ciel : il fait face à son Destin.

XIX. Ecce homo

C'était, le jour de Pâque, une coutume
Fort ancienne, où les juifs et Rome étaient d'accord,
Que le peuple, parmi les condamnés à mort,
Choisit un misérable auquel on faisait grâce.

Près du palais, lieu sombre où la foule s'entasse,
Se pressait, comme autour des ruches les essaims,
Le peuple de la ville et des pays voisins
Qu'un licteur¹ contenait du manche de sa hache.
Les paysans, menant par la corde leur vache,
Les femmes apportant au marché leurs paniers,
Devant le seuil, gardé par douze centeniers²,
S'arrêtaient, éclairés par l'aurore vermeille.
La rumeur de la fête avait depuis la veille
Vers les quatre coteaux³ de Sion dirigé
Les habitants d'Aser⁴ et ceux de Bethphagé⁵,
Ceux de Naim⁶ et ceux d'Émath⁷ ; et sur la place

-
1. Les licteurs, dans la Rome Antique, constituaient l'escorte des magistrats.
 2. Officier de la milice romaine qui succéda au centurion, et qui commandait une troupe de cent hommes.
 3. Un coteau est un espace en pente situé généralement sur les flancs d'une petite colline.
 4. Les habitants d'Aser renvoyé au huitième fils de Jacob, qui fonda l'une des douze tribus d'Israël.
 5. Lieu de l'ancienne Judée.
 6. Naim est une ville de Galilée. Jésus y ressuscita le fils d'une veuve.
 7. Ville de la région syrienne.

Chaque faubourg avait versé sa populace ;
On y voyait aller et venir, sans bâton,
Gais, l'œil joyeux, des gens qui jadis, disait-on,
Blêmes, et mendiant aux portes des boutiques,
Étaient aveugles, sourds, boiteux, paralytiques,
Et que l'homme appelé le Christ avait guéris⁸.
C'était la même foule aux tumultueux cris
Qui, naguère, agitant au vent des branches vertes,
Et les âmes à Dieu toutes grandes ouvertes,
Battant des mains, chantant des cantiques, courait
Dans les chemins devant Jésus de Nazareth.
Plusieurs l'avaient béni comme un dieu qu'on écoute ;
Et, pour avoir jeté leurs manteaux sur sa route⁹,
Ils avaient de la terre encore à leurs habits.
Deux hastati¹⁰ de Rome, aux casques bien fourbis,
Se promenaient devant la porte du prétoire ;
Et des marchandes d'eau vendaient au peuple à boire,
Et les petits enfants jouaient aux osselets.

Tout à coup apparut sur le seuil du palais
Christ couronné d'épine et vêtu d'écarlate ;
Il avait un roseau dans la main ; et Pilate,
Le leur montrant, leur dit : Voilà l'homme.

Le Christ

Se taisait, l'œil au ciel.

Et Pilate reprit : —

C'est aujourd'hui qu'on laisse un misérable vivre.
Peuple, lequel des deux veux-tu que je délivre :
Barabbas, ou Jésus nommé Christ ; — Barabbas ;
Cria le peuple. Alors, au-dessous de leur pas,
Ils crurent tous entendre on ne sait quel tonnerre
Rouler... - C'était quelqu'un qui riait sous la terre¹¹.

Ainsi jugeaient les juifs sous l'œil froid des romains.

Ponce Pilate songe et se lave les mains.

Victor Hugo, *La Fin de Satan* (1886),
Livre deuxième : Le Gibet, *II Jésus-Christ*

8. Allusion aux miracles de Jésus racontés dans les Évangiles.

9. Ce vers ainsi que les précédents font référence à l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem quelques jours auparavant.

10. Unité militaire de la Rome antique composée d'hommes jeunes et bien entraînés.

11. Hugo associe la condamnation de Jésus-Christ au triomphe de Satan, qui manifeste sa présence par ce rire provoquant le tonnerre.

Paul Claudel, « Le point de vue de Ponce Pilate », *Figures et Paraboles*

Au XX^e siècle le poète, dramaturge et essayiste Paul Claudel reprend l'histoire de Ponce Pilate dans « Le Point de vue de Ponce Pilate » issu de l'essai *Figures et Paraboles*. Nous voyons les événements à travers le point de vue de Pilate sous la forme d'un monologue intérieur qui répond aux exigences d'un récit subjectif. Par ailleurs, ce procédé rend compte du conflit d'une âme en proie à l'angoisse, à un certain désespoir. Le personnage s'interroge lui-même dans cette conversation intérieure. L'intervention de Claudel se situe à la fin du récit, le poète insère de façon explicite cette question qui ne pouvait être formulée par Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? ». Claudel introduit aussi dans ce texte une grande part d'humour ; il aborde le drame de la rédemption à travers la vision biaisée d'un personnage moins féroce qu'insignifiant, qui ne comprend rien à ce qui lui arrive et qui, dans son infirmité intellectuelle, nous restitue des faits déformés, transposés en fonction de son champ de vision étroit.

« C'est étonnant combien on a de peine à faire comprendre aux gens du monde le point de vue professionnel¹². Prenons une question de procédure pénale, comme celle dont j'avais à m'occuper, et qui, considérée en elle-même, constitue somme toute une espèce assez banale. Le public se figure qu'il n'y a qu'une chose à tirer au clair, savoir si l'accusé est coupable ou pas coupable¹³. Mais le magistrat, et spécialement celui qui comme le magistrat colonial occupe une situation exceptionnelle, a à tenir compte de beaucoup d'autres éléments. Il a à apprécier le trouble que l'individu soumis à son jugement introduit dans l'ordre social et les moyens les plus expédients d'y porter remède. L'accusé peut ne pas être coupable personnellement, et en même temps il peut être coupable socialement. Il peut n'avoir commis aucun acte qui tombe spécifiquement sous le coup de la Loi et qui comporte une sanction, et cependant il peut avoir déterminé un dommage social, parfois considérable, qu'il est tenu de réparer. Il n'y a pas d'innocents contre l'Ordre public¹⁴. Ce serait un dieu lui-même qui aurait été amené à mon prétoire que je n'aurais pas jugé autrement¹⁵. Votre intangibilité propre résulte de la sécurité que vous présentez au regard de vos voisins et de l'édifice civique. Si vous le compromettez par des gestes inconsidérés, en dehors même de ceux qui sont catalogués dans mon répertoire, vous vous fiez beaucoup trop à des définitions littérales auxquelles un homme du métier ferait un tout autre reproche que celui de manquer d'élasticité. Quand j'ai entendu la voix du peuple, au terme de cette procédure de

12. Claudel dépeint Pilate sous les traits d'un fonctionnaire chargé d'un travail administratif, donnant ainsi à la scène un aspect comique.

13. Le seul souci du peuple, c'est « Qui est coupable ? ». Il ne s'intéresse pas à la question « Pourquoi ? ». Cela nous montre l'aspect bestial du peuple qui cherche seulement à trouver un coupable.

14. C'est-à-dire que l'innocence de l'accusé compte moins que le trouble contre l'ordre public.

15. Pilate use d'une hyperbole pour se dédouaner de son geste. Il produit un effet burlesque en utilisant le nom de Dieu. Il réagit comme s'il ne savait pas qu'il venait de condamner un homme considéré comme le fils de Dieu, son incarnation humaine.

haro¹⁶, formuler l'opinion que celui qui acquitterait l'accusé *serait un ennemi de César*¹⁷, j'ai compris qu'il fallait le tenir comme condamné par une sorte de jury spontané émané du sein de ses propres citoyens et qu'il ne me restait qu'à entériner en soupirant la sentence. Qui en effet sera meilleur juge des nécessités de sa propre conversation que le Corps Social lui-même ? Comment ne préférerais-je pas à la thèse d'un individu isolé le bien de l'Empire dont comme fonctionnaire je suis le représentant et dont il est bien naturel pour moi de penser que ma propre position ne forme pas l'élément le moins intéressant ?

Telles sont les réflexions, qui chez un homme d'expérience mériteraient plutôt le nom de réflexes, qui m'ont permis de faire face instinctivement et instantanément à une situation embarrassante par une décision et par une attitude qui sauvegardaient à la fois les intérêts de César et les délicatesses d'une conscience avertie.

Il y a pourtant, je dois le reconnaître, dans cette affaire, en dehors des symptômes occasionnels que je viens de toucher, quelque chose de grave qui est resté irrésolu et en suspens. Pourquoi ma conscience [...] se reporte-t-elle sans cesse à cet épisode judiciaire, pourquoi ne cesse-t-elle pas d'en repasser et d'en repeser tous les points de fait et de droit ? Et comment se fait-il que de cet Inconnu gigantesque qui se tenait devant moi (il n'est pas interdit de penser que dans cette taille anormale résidait une des raisons principales de l'animosité que ses compatriotes paraissaient lui porter), et que j'avais à acheminer à son destin, il me soit impossible de me rappeler aucun trait ? Quel était son visage ? C'est comme si je ne l'avais jamais vu. Mais plus que tout, ce qui me tourmente, c'est la dernière question que j'ai posée et dont il est impossible de me rappeler les termes. À ce moment j'ai été appelé hors du prétoire et je n'ai pas eu le temps d'attendre la réponse. J'ai le sentiment aujourd'hui que j'aurais dû le faire, que la question était d'importance et que la réponse aurait pu avoir une influence sur l'issue du procès¹⁸. »

Paul Claudel, « Le Point de vue de Ponce Pilate »,
Figures et Paraboles (1936)

16. La formule juridique prononcée dans les cas d'urgence pour attirer la réprobation sur quelqu'un.

17. C'est ce qu'explique l'évangile de Jean : « Dès lors, Pilate cherchait à le relâcher, mais les Juifs se mirent à crier et ils disaient : "Si tu le relâchais, tu ne te conduirais pas comme l'ami de César ! Car quiconque se fait roi, se déclare contre César." » (Jn 19,12)

18. Il est difficile d'expliquer cette allusion. Peut-être Claudel pense-t-il à la question que pose Pilate selon l'évangile de saint Jean « Quid est veritas ? » : qu'est-ce que la vérité ?

Michel de Ghelderode, *Barabbas*

Michel de Ghelderode est un dramaturge belge. Élevé dans la culture et les croyances catholiques, il perdra la foi à l'adolescence mais gardera de cette éducation le côté mystique et fantastique, pour créer l'univers de ses pièces, souvent teintées de macabre et de grotesque. Sa pièce *Barabbas*, écrite en 1928, reprend l'épisode biblique avec le regard de Barabbas, pris d'un sentiment de culpabilité et d'un besoin de rendre justice à celui qui prônait ce message de paix, qui l'aura bien plus touché que ce qu'il aurait imaginé. Pour la première fois, Barabbas se lèvera contre une injustice, notion dont il se moquait éperdument par le passé. Mais le plus surprenant est qu'il se lèvera contre une injustice dont il est, non pas la victime, mais le bénéficiaire. Avec cette pièce, Michel de Ghelderode revisite l'épisode biblique et la passion qu'il a suscitée¹⁹, mais cette fois-ci il nous en livre une image plutôt burlesque, en ridiculisant les protagonistes à l'origine de la condamnation de Jésus, notamment le grand prêtre d'Israël, Caïphe. Il paraît ainsi désacraliser l'épisode du procès de Jésus, ajoutant à celui-ci un ton ironique.

Acte 2

LA FOULE, *chorus*. — Ca-ï-phas ! Ca-ï-phas ! Ca-ï-phas !

Caïphe tend les bras vers la foule. Le silence tombe aussitôt.

CAÏPHE, *à la foule*. — Peuple... Peuple saint... Peuple élu... Peuple persécuté... Peuple de douleurs... Peuple des rois et des prophètes...

Il médite, le visage dans les mains.

PILATE, *à un soldat*. — Va dans la geôle. Amène celui qui doit mourir aujourd'hui : Barabbas. Amène encore celui que les prêtres veulent faire mourir : Jésus de Nazareth.

Le soldat sort. Pilate, dès lors, reste à l'écart. Le prêtre qui vient d'arriver salue Pilate. Ce dernier ne répond pas.

CAÏPHE — Peuple ! Écoute, Israël, la voix de tes prêtres...

LE PRÊTRE — De tes prêtres... La voix de l'éternel qui parle par la bouche de tes prêtres...

Tous deux se considèrent avec satisfaction²⁰ puis, brusquement, se mettent à pousser des cris plaintifs.

CAÏPHE — Aya... aya... ayaya... pauvre peuple ! Pauvres prêtres ! Craignons le courroux de l'éternel ! Craignons le malheur... aya... ayaya !...

LE PRÊTRE — Ayaya ! Craignons la vengeance de l'éternel ! Immense est notre crainte ! Soutiens tes prêtres et rends-toi favorable à l'éternel ! Ayayaya... ayaya... aya !...

19. Ghelderode dit à propos de sa pièce : « Ne voulant pas écrire une Passion classique et ne voulant pas tremper ma plume au bénitier et faire un pastiche des Mystères anciens, j'ai pensé à composer quelque chose de contrariant, d'inattendu, et de populaire pourtant. J'ai vu l'envers de la Passion, la Passion vue à travers le peuple, vue d'en bas, des bas-fonds de Jérusalem. Au lieu de me trouver sur le Calvaire, avec les Honorables Témoins, je me suis mis au pied du Calvaire, avec la canaille. »

20. À travers les répliques et le jeu des acteurs, l'auteur parodie l'extrême vanité des prêtres juifs.

CAÏPHE — Aya... Malheur... aya... L'Éternel... ayaya...

HÉRODE, à Pilate. — Entends-tu cette ménagerie²¹ ?

Pilate hausse les épaules. Les deux prêtres se frappent la tête et la poitrine avec leurs poings, simulant une véhémente tristesse. Ils parleront au centre d'une gesticulation excessive.

CAÏPHE — Car voici, peuple, car voici... Il nous faut écraser la couleuvre sous la pierre qui la cache. Il nous faut sacrifier la brebis galeuse qui contamine le troupeau. Il nous faut frapper le renégat de ses ancêtres, de sa Nation, de son Dieu. Celui dont le nom dérisoire salit vos bouches.

LE PRÊTRE — Celui que vous dénoncez unanimement à la justice du gouverneur, et qui s'appelle...

La main à l'oreille²²...

LA FOULE, *hurlant*. — Jésus – de – Na-za-reth !

CAÏPHE, *violent*. — Oui... Jésus de Nazareth... le roi des Juifs !... Entends-tu, peuple ? Le roi des Juifs... Le fils de Dieu vivant... Ton roi, Ô peuple !

LE PRÊTRE — Ainsi nous sommes menacés des fléaux du ciel, la foudre, la famine, la peste. Nous sommes menacés des armées répressives de César, car l'orgueilleux dont tu demandes la mort ne s'élève pas seulement contre l'éternel, mais aussi contre la puissance hautement éclairée qui protège nos destinées ! Malheur sur nous !

LA FOULE, *chorus*. — Mal-heur ! Mal-heur !

HÉRODE — Je me sens gagné par l'émotion.

CAÏPHE — L'Éternel, Ô peuple, nous a ordonné de t'avertir. Et j'en appelle à toute ta foi, à tout ton patriotisme pour que tu réserves à ce crime de lèse-divinité la suite qu'il com porte. Alléluia !

Les deux prêtres se retirent à l'écart.

LA FOULE, *houleuse*. — Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !

HÉRODE, à Caïphe. — Mes félicitations pour ce beau morceau d'éloquence.

CAÏPHE, *avec hauteur*. — Ne vois-tu pas que je souffre ?

HÉRODE — Moi aussi. De l'estomac.

PILATE, à Caïphe. — Voici les prisonniers. Commence ton spectacle, que mon palais soit désencombré sans retard !

LE PRÊTRE — Nous l'achèverons sur le Golgotha²³.

Michel de Ghelderode, *Barabbas* (1928)

21. L'auteur marque bien ici la mésentente entre les Romains et les juifs, très forte à l'époque.

22. Nous pouvons déduire que les prêtres juifs avaient tout prémédité, jusqu'à la réponse de la foule, ils ne sont donc pas inquiets quant à la finalité du procès. Le procès de Jésus est donc mis en scène, de manière totalement burlesque.

23. C'est le nom du lieu où Jésus sera crucifié.

Barjavel, *Jour de feu*

René Barjavel est un écrivain et journaliste français, connu pour ses romans de science-fiction et d'anticipation. Le roman *Jour de Feu* (publié en 1957) lui a été inspiré par la pièce *Barabbas*, de Michel de Ghelderode. Son roman nous propose de revisiter l'épisode biblique, et plus particulièrement l'histoire de Barabbas, à travers les paroles d'un vieux conteur venu divertir de jeunes enfants lors d'une fête régionale. Il transposera l'histoire à notre époque pour faciliter la compréhension de son public. L'enjeu de ce texte est alors de nous montrer le caractère intemporel de la Bible et l'universalité de son message.

Voici, réinterprétés par l'auteur et toujours transposés à notre époque, quels auraient pu être les propos du grand prêtre Caïphe à l'encontre de Jésus :

— Fils de Dieu ! Qu'est-ce que vous voulez de plus ? Si nous Le laissons faire, si nous le laissons crier cette imbécilité à tous les carrefours, qu'est-ce qui va arriver ? La foule est assez bête pour Le croire ! Elle croit bien tout ce qu'elle lit dans les journaux, tout ce qu'elle entend à la radio ! Il suffit qu'on lui répète n'importe quoi assez fort et assez souvent pour qu'elle soit persuadée que c'est la vérité ! Et plus c'est invraisemblable et plus elle a envie d'y croire, parce que tout ce qui est ordinaire l'ennuie ! Et si celui-là lui répète Fils de Dieu ! Fils de Dieu ! avec quelques tours de passe-passe comme il sait les faire, et quelques filles hystériques qui se croiront guéries du mal de dents parce qu'il leur aura pincé la joue, toute la foule hurlera derrière lui « Fils de Dieu ! Fils de Dieu ! »

Caïphe avait crié ces derniers mots. Il se tut, étouffant de colère, s'épongea. La lumière de l'Homme blanc éclairait la nuit. Les juges, mal à l'aise, clignaient des yeux, regardaient leurs chapeaux. Caïphe jeta son mouchoir, en tira un autre de la poche de son pantalon, et reprit d'une voix grave :

— Dieu est au Ciel, et nous l'adorons. Ici-bas, nous les hommes, nous avons nos affaires, déjà difficiles, nous avons l'Ordre et la Paix à maintenir, en veillant à ce que chacun, du plus riche au plus pauvre, reçoive selon ses mérites et reste bien à sa place sans nuire à son voisin. Nous ne pouvons pas permettre qu'un charlatan imposteur vienne tout jeter par terre et détourner nos citoyens de leur devoir en leur faisant lever le nez vers le merveilleux, comme une carotte fait lever le nez de l'âne ! Je vous le demande, que deviendra la Société, si Dieu se met à se promener dans la rue ?

Les juges se remuèrent sur leurs chaises. Chacun pensait à son tiroir-caisse, à son traitement régulier, à son buffet Henri II, à son lit en ronce de noyer où l'attendait une épouse grasse, sur un matelas réversible coté hiver – coté été. Caïphe continuait :

— Si nous laissons faire cet homme, ce sera le désordre, l'anarchie, le malheur pour tout le monde, non seulement pour nous, messieurs, mais aussi pour le peuple qui subira les conséquences de sa folie, ce peuple dont nous avons la garde et dont le bonheur doit être notre premier souci. [...]

(La foule a fait son choix : Barabbas sera libéré et Jésus crucifié.)

Mille, dix mille gosiers hurlaient le nom : Barabbas ! Barabbas ! C'était un nom facile à gueuler, joyeux à crier : Ba-ra-bbas ! En trois morceaux sur l'air des lampions : Ba-ra-bbas ! En frappant du pied sur les planches d'où montait une poussière de volcan :

— Barabbas ! Barabbas ! Barabbas !

Judas²⁴ tremblait. La voix du vigneron à côté de lui, semblait jaillir d'une futaille. La grosse femme avait trop de graisse pour crier. Mais elle ajoutait son mot à la clameur, tranquillement, sur le ton de la conversation : Barabbas...

Judas mobilisa tout son courage, prit un grand souffle et cria :

— Jésus !

Sa voix le trahit et monta comme celle d'une fille. Personne ne l'entendit, pas même ses voisins. Il renonça. Il avait eu très peur et c'était inutile.

Jean s'était tu devant l'impossible. Madeleine n'avait rien dit parce qu'elle savait. Marie, immobile, en silence, regardait son fils.

[...]

Les haut-parleurs crachèrent.

— Peuple de Jérusalem, dit la voix de Pilate, j'ai interrogé cet homme et je ne l'ai pas trouvé coupable. Maintenant, n'a-t-il pas assez souffert ?

Caïphe bondit vers le micro.

— Selon notre loi, cet homme doit mourir, parce qu'il se prétend fils de Dieu²⁵ !

Il avait crié si fort que les haut-parleurs sursaturés miaulèrent. Une énorme huée s'éleva des gradins. Fils de Dieu, cet homme battu, cette loque rouge, ce vaincu ! Fils de Dieu ? Houou !... À mort ! À mort ! En croix ! En croix ! Tous ensemble, en frappant des pieds : En croix ! En croix ! En croix ! En croix ! Pâle de fureur et de dégoût, Pilate se tourna vers Caïphe, qui ferma les yeux pour éteindre dans ses prunelles la lueur du triomphe.

— Et bien prenez-le ! Prenez-le et faites-en ce que vous voulez !²⁶

Il se tourna vers le micro et cria :

— Et que son sang retombe sur vos têtes !

Mais son cri se noya dans les clameurs. Il quitta la loge, le cœur plein de honte et de rage. Il aurait dû rester à la corrida²⁷. C'était son devoir de

24. Dans les textes d'origine, Judas se donne la mort avant que la foule ne condamne Jésus : Mathieu 27, 5.

25. Selon l'évangile de Saint-Jean, cet argument est prononcé par « les juifs », sans plus de précision sur l'identité du locuteur : Jean 19, 7.

26. Jean 19, 6 « Pilate leur dit ; “prenez-le vous-même et crucifiez-le ; quant à moi, je ne trouve pas de chef d'accusation contre lui.” »

représenter la bienveillance de Rome aux réjouissances des occupés. Tant pis pour le devoir. Aujourd'hui c'était trop.

Ses mains étaient moites de sueur. En passant sur la placette, sous l'ombre des platanes, il fit signe à l'officier qui le suivait. L'officier tourna la roue de la pompe. Un bras d'eau fraîche tomba de la gueule de bronze. Pilate y plongea ses mains et ferma les yeux de plaisir. Mais il les rouvrit bientôt avec un grimace : qu'est-ce qu'il allait raconter à sa femme ?

Les gardes noirs de Caïphe relevèrent Jésus. Un d'eux accourut avec la cape du matador et la jeta sur le dos labouré.

— Tiens, Roi des Juifs, voilà Ta pourpre !

Un autre avait roulé en cercle un morceau de barbelé arraché au toril. Il le planta sur la tête baissée.

— Tiens, voilà Ta couronne !

Il ramassa une verge²⁸ saignante pleine de mouche, et la glissa dans les bracelets de fer qui serraient les poignets blancs.

— et voilà ton sceptre²⁹ !

— Hue ! Roi des Juifs ! En avant vers ton triomphe !

On le poussa autour de l'arène. Un tour d'honneur. La foule rigolait, énorme. Sur un signe de Caïphe, l'adjudant tira une clef de sa poche, ouvrit les menottes de Barabbas.

— Qu'est-ce que tu fais ? dit celui-ci.

— Tu es libre.

- Moi ? Libre ?

Libre ? Et alors, la croix ? Il vint vers la loge, interrogea Caïphe.

— Libre ? Pourquoi ?

Caïphe sourit.

- Le peuple t'a choisi. J'en suis content pour toi, Barabbas. Tu es un peu brutal, mais tu n'es pas mauvais garçon³⁰. Si tu as des ennuis, viens me trouver. Va...

René Barjavel, *Jour de feu* (1957)

27. L'action se passe lors d'une corrida : nous assistons de ce fait aux sacrifices de l'homme, de la bête et du Dieu. Le taureau sacrifié lors de la corrida représente alors l'agneau que les religieux ont coutume de sacrifier le jour de la Pâque.

28. Longue baguette de bois ou de fer, instrument de torture.

29. Mathieu-27, 27-29 : dans le texte biblique, il s'agit d'un « manteau écarlate », d'une « couronne d'épine » et d'un « roseau ». Tout est alors remplacé par des matériaux et objets plus contemporains. La cape du matador remplace le manteau écarlate des soldats romains, le matador étant la figure emblématique des corridas.

30. Caïphe, parvenu à ses fins, est toujours au comble de l'hypocrisie.

PROLONGEMENTS ARTISTIQUES

Antonio Ciseri, *Ecce Homo*

Antonio Ciseri est un peintre italien qui utilisa les sujets religieux dans ses peintures. Ses tableaux religieux sont inspirés du style de Raphaël dans leurs contours, et photographiques dans leurs effets. Il présente dans ce tableau, intitulé *Ecce Homo* (1871), la scène qui fait suite à la flagellation de Jésus. Pilate rend sa parole devant le bâtiment sur une place appelée Lithostrotos, et déclare à la foule « Voici l'homme ! ». Ce qui est remarquable dans ce tableau, c'est que le peintre nous laisse voir la scène de derrière : le spectateur semble être impliqué dans la condamnation romaine. Nous retrouvons Jésus vêtu de pourpre, comme décrit dans les Évangiles. Le bras de Pilate est tourné vers Jésus, et dans un geste ironique tourne en dérision la royauté du Messie. L'épouse de Ponce Pilate, Claudia Procula, qui se situe à droite du tableau, semble curieusement préoccupée. C'est aussi le visage le plus visible de la peinture. La main de l'autre femme sur Claudia Procula illustre un soutien émotionnel, un signe de tendresse qui laisse supposer que cette condamnation l'émeut. L'intervention positive de Claudia Procula en faveur de Jésus lors de son procès a pu faire écrire à plusieurs historiens qu'elle était, très certainement, une chrétienne convertie en secret. On peut le confirmer à la lecture de certains textes apocryphes. Dans « Le Livre du Coq » (Ve siècle), Claudia Procula se dit prête à mourir pour le Christ et celui-ci la félicite pour la grandeur de sa foi.



Ecce Homo, Antonio Ciseri, 1871

Galleria d'Arte Moderna, Florence

Mattia Preti, *Pilate se lave les mains*

Le tableau *Pilate se lave les mains* fut peint au XVII^e siècle par le peintre Mattia Preti dit « Il Calabrese » qui était un peintre italien baroque. Dans ce tableau, Preti nous montre la scène de la condamnation par Ponce Pilate, qui dispose seul du droit de vie et de mort sur Jésus. La peinture reproduit le geste célèbre du procureur romain, qui annonçant la sentence, se lavera les mains et dira : « Je suis innocent de ce sang. C'est votre affaire ». Au centre, Pilate, impassible, nous regarde en se lavant les mains. La réaction de Pilate, qui n'est conforme à aucun usage romain, n'est compréhensible qu'en se référant aux Écritures. Dans le Deutéronome, il est écrit que là où le sang a été versé, les Anciens d'une ville se lavent les mains en disant : « Nos mains n'ont pas versé le sang et nos yeux n'ont rien vu » (Dt, 21,7). En accomplissant ce geste, Pilate se disculpe de la condamnation de Jésus et en rejette la responsabilité sur le peuple juif. Mattia Preti fait le choix de dépeindre ce moment historique d'une façon apocalyptique : le ciel est teinté de rouge et noir, semblant lourd de mauvais présages. Tout indique qu'un événement historique est en train de se jouer. Un halo entoure le visage du Christ, qui a le regard tourné au sol. Il est enchaîné ; la croix sur laquelle il sera crucifié l'attend.



Pilate se lave les mains, Mattia Preti, 1663

Huile sur toile, 206 x 185 cm,
Metropolitan Museum of Art, New York

Texte complémentaire : Jean-Marc Varaut, *Le Procès de Jésus*

Jean-Marc Varaut est un avocat et écrivain français né en 1933. Dans son livre *Le Procès de Jésus*, il s'intéresse aux mécanismes juridiques qui amenèrent à la condamnation de Jésus-Christ. Reprenant ainsi tous les éléments du procès en les recontextualisant, il s'interroge sur les fondements de celle-ci. Dans ce passage, Jean-Marc Varaut analyse les conditions dans lesquelles le Christ fut mis à mort, la discussion ayant lieu entre Ponce Pilate et le Sanhédrin, ainsi que les relations qu'ils entretenaient. Plus précisément, il étudie les moyens qui furent employés pour que le Messie soit condamné sous la juridiction romaine, et comment celle-ci entraînait alors en interférence avec la loi divine de la Bible, que défendait le Sanhédrin. En effet, le peuple juif, étant sous domination romaine, devait respecter sa loi, et ne pouvait pas faire condamner un homme à mort, encore moins pour un crime religieux comme le blasphème. Ainsi prend place un dialogue dans lequel la condamnation de Jésus prend un motif purement politique : ce dernier serait un agitateur subversif, un réfractaire au pouvoir romain, qui empêcherait de payer le tribut à César.

Arrivés au prétoire, selon Jean, les sanhédrins « n'entrèrent pas³¹ ». La demeure d'un idolâtre est impie. Ils ne veulent pas se souiller pour manger la pâque. Pilate, sûrement au courant de cette interdiction, sortit donc au-dehors, et il dit :

- Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?
- S'il n'était pas un malfaiteur, nous ne l'aurions pas livré³².
- Prenez-le, vous le jugerez selon votre loi³³.
- Il ne nous est pas permis de mettre quelqu'un à mort³⁴.

À la question de Pilate, la réponse des Juifs est embarrassée. Et d'autant plus qu'on peut supposer que Pilate est déjà informé du motif de l'accusation – blasphème – puisqu'il renvoie d'abord l'accusé à leur compétence de juges religieux. Un prêtre romain ne se soucie pas de la loi juive. [...] De même Pilate, en voulant renvoyer Jésus devant les grands prêtres, constate implicitement que l'accusation portée contre lui ne relève pas du droit romain et ne mérite pas la mort³⁵. [...] Ils sont obligés alors de se démasquer, mais en même temps de l'accuser d'un crime passible de mort selon le droit romain, d'un crime politique³⁶. Ils ne pouvaient obtenir l'exécution de Jésus s'ils l'avaient accusé de blasphème. La complaisance de Pilate pour le Sanhédrin ne l'aurait pas fait pour autant son bras armé. L'accusation de blasphème ne sera plus reprise alors

31. Jn 18, 28

32. Ici la réponse est vague. Les accusateurs tentent de généraliser et d'assimiler Jésus à un malfrat habituel, comme Barabbas, dont la vie sera mise en balance avec celle du Christ plus tard.

33. Étrangement, Pilate renvoie le peuple juif à sa propre législation. Or le peuple juif doit obéir aux lois romaines, il est sous l'autorité du gouverneur, qui n'est autre que Ponce Pilate lui-même.

34. La législation romaine interdit aux Juifs de faire exécuter un condamné.

35. Cf. note c.

36. Les accusateurs cherchent à faire passer Jésus pour un homme potentiellement subversif, qui troublerait l'ordre public et serait hostile au pouvoir Romain.

que nous savons qu'elle a motivé l'avis unanime du Sanhédrin que Jésus devait mourir selon la Loi, pour s'être placé au-dessus de la Loi. Luc indique alors les motifs que le gardien de l'ordre peut entendre :

— Nous l'avons trouvé en train de pervertir notre nation, d'empêcher qu'on paie les impôts à César et de se faire passer pour un Christ roi³⁷.

Jean-Marc Varaut, *Le Procès de Jésus*

37. En déclarant que Jésus est prétendant à la royauté, ils l'accusent sur un plan politique pour persuader Pilate de le mettre à mort. Quelques instants plus tard, ils insisteront en menaçant Pilate : « Si tu le relâchais, tu ne te conduirais pas comme l'ami de César ! Car quiconque se fait roi se déclare contre César ! » (Jn 19, 12).